

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

6^e ANNÉE. -- 4^e TRIMESTRE



SOMMAIRE

CHRONIQUE — Concours de Poésie. — Séance publique du 21 décembre 1911. — Catalogue du Musée de Chambéry. — A travers les Livres et les Revues.

J. RÉVIL. — *Allocution prononcée à l'ouverture de la Séance publique du 21 décembre 1911.*

Mgr A. PILLET. — *Discours de réception : Aunemundus le Burgonde.*

J. RÉVIL. — *Réponse au Discours de réception de Mgr A. Pillet.*

BARON DU BOURGET. — *Rapport sur le Concours de Peinture de la fondation Guy.*



CHAMBÉRY

IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

1911

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02729565 9

Abonnements à « La Savoie Littéraire et Scientifique »

Abonnement pour l'année : 3 fr. — Le N° : 0,75 c.

On peut s'adresser à M. BOVAGNET, secrétaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie, route d'Aix à Chambéry, ou bien à l'Imprimerie Générale Savoissienne, 5, rue Château; ou à la Librairie Bouvier et Dardel, rue des Portiques, Chambéry.

LA SAVOIE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE
~~~~~  
CHRONIQUE

**Concours de poésie.** — Le programme du concours de poésie de la fondation Guy, pour 1912, paraîtra prochainement.

**Séance publique du 21 décembre.** — Ce N° de la Revue est consacré exclusivement à la publication *in-extenso* des discours et du rapport lus au cours de cette brillante solennité littéraire qui était honorée de la présence de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Chambéry et de l'historien Ferrero.

**Catalogue du Musée de Chambéry.** — Dès 1906, l'Académie de Savoie, sur le rapport de M. Emmanuel Denarié, attribuait le prix de la fondation de Loche au consciencieux Catalogue de M. Carotti ; en 1910, elle en avait décidé l'impression, comme nous l'avons annoncé dans cette Revue (1<sup>er</sup> trim. 1910, p. 1). Mais à la même époque, l'auteur cédait la propriété de son travail à la Ville de Chambéry. Aussi c'est par les soins de la Municipalité que cet excellent Catalogue vient d'être imprimé, sous un format commode et élégant, avec des illustrations choisies avec goût. Cette publication fort bien comprise révélera certainement à beaucoup de Savoyards même instruits les richesses archéologiques ou artistiques qui sont conservées dans notre Musée de Chambéry.

**A travers les Livres et les Revues.** — Trois livraisons du savant *Armorial et Nobiliaire de Savoie* viennent de paraître : elles commencent par la généalogie de la famille *Portier* de Rumilly et se terminent par celle de la famille *Rambaud*.

— Signalons le Catalogue de l'*Exposition rétrospective de la section française*, dans lequel on peut relever un grand nombre de pièces se rapportant à l'histoire de Savoie : sceaux des princes de Savoie, dessins, gravures ou peintures repré-



sentant des personnages historiques ; manuscrits et livres rares, etc., etc.

— Le 17<sup>e</sup> vol. des *Œuvres de Saint François de Sales*, tome VII des lettres, vient de paraître. Il contient la correspondance du Saint du 1<sup>er</sup> juin 1615 au 30 avril 1617, avec des notes très riches en informations historiques sur les personnages et les événements auxquels la correspondance fait allusion.

— M. Désormaux, l'infatigable et intelligent défenseur de nos patois savoyards, résumedans un rapport (*Revue Savoisi.*, 3<sup>e</sup> trim. [1911]) les lettres qui lui ont été envoyées en réponse à l'enquête suscitée par ses soins. Cette étude fort curieuse, dans laquelle tous les aspects de la question des patois sont envisagés, mérite de retenir l'attention de tous les Savoyards qui, sans être philologues, sont attachés aux traditions de leur pays.

— *L'Académie de la Val d'Isère* fait paraître le 4<sup>e</sup> livre du tome III de ses *Documents*. Les principales pièces publiées sont les suivantes :

1<sup>o</sup> Pouillé de 1608 du diocèse de Tarentaise, avec l'indication des revenus de tous les bénéfices.

2<sup>o</sup> Un curieux inventaire des meubles et ornements de l'Eglise et de la cure de Sainte-Foy en 1628.

3<sup>o</sup> L'inventaire des anciennes archives de l'évêché de Tarentaise.

4<sup>o</sup> Un bref d'indulgence de 1335 pour la chapelle de saint Blaise de Séez.

— *L'Académie Salésienne*, dans son 34<sup>e</sup> volume, publie : 1<sup>o</sup> les *Inventaires inédits de 1729 et 1754* des Archives de la célèbre Abbaye de Sixt. Cette publication, précédée d'une introduction, est accompagnée de tous les renseignements historiques désirables et terminée par un Index : c'est l'œuvre de M. l'abbé Gavard, l'historien de Peillonex ; 2<sup>o</sup> Une histoire très complète de *l'Insurrection de la vallée de Thônes en 1793* par M. Carron.

— M. l'abbé Garin, vicaire de Saint-Ambroise à Paris, retrace dans un mémoire documenté l'histoire de *l'Instruction et des Ecoles à Mercury-Gemilly* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution (Rennes, Trochu, 1911 ; in-8, 36 p.).

Séance publique du 21 Décembre 1911

---

# ALLOCUTION

PRONONCÉE

à l'ouverture de la Séance publique

PAR

**M. Joseph RÉVIL**

Président de l'Académie de Savoie

---

EMINENCE (1),

En ouvrant cette séance consacrée à la réception de l'un des prêtres les plus distingués de notre diocèse, permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous nous avez fait en acceptant notre invitation.

Au nom de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, il est encore de mon devoir de vous adresser nos sincères félicitations pour votre élévation à la pourpre cardinalice. La dignité qui vous a été accordée est la juste récompense de vos vertus sacerdotales, de votre science théologique et de vos brillantes qualités d'administrateur. L'honneur en rejaille sur la Savoie catholique, qui est heureuse de vous avoir à sa tête, car elle sait qu'elle peut compter sur votre dévouement et votre énergie pour la direction et la défense de ses intérêts spirituels.

Notre Compagnie, elle aussi, prend sa part de cet honneur et en apprend la nouvelle avec fierté. Elle ne saurait oublier qu'au nombre de ses fondateurs se place un prince de l'Eglise, le cardinal Billiet, dont le portrait orne la salle de nos séances et dont le souvenir est toujours vivant

---

(1) S. E. Mgr Dubillard, Archevêque de Chambéry.

parmi nous. En outre, de nombreux prêtres lui ont appartenu et quelques-uns lui appartiennent encore. Parmi les premiers, je puis citer Monseigneur Rendu, les chanoines Chamousset et Vallet, qui ont laissé dans les sciences géologiques une traînée lumineuse ; parmi les seconds, pour ne parler que des absents, Monseigneur Turinaz, évêque de Nancy, et Monseigneur Bottero, évêque de Kumbakonam, dont les talents littéraires sont reconnus de tous.

Je ferai cependant une exception en faveur de l'un de nos membres correspondants, le digne Archiprêtre de la Cathédrale Métropolitaine, récemment élevé à la dignité de prélat de la Cour pontificale. Que Monseigneur Marin veuille bien recevoir nos cordiales félicitations, et souffre que l'un de ses auditeurs habituels lui reproche sa trop grande modestie ; il est vraiment digne de la distinction que vient de lui accorder le Souverain Pontife.

MESDAMES,  
MESSIEURS,

Merci d'être venus en aussi grand nombre assister à cette séance. La solennité littéraire à laquelle nous vous avons conviés va vous permettre d'entendre un récit historique des plus attachants, bien que présenté sous une forme fictive. Il vous démontrera que les membres de notre Clergé suivent les traditions de travail et d'étude de leurs devanciers et que, comme eux, ils continuent à s'intéresser aux diverses branches du savoir humain.

---

# *Aunemundus le Burgonde*

---

## DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

Monseigneur A. PILLET

---

EMINENCE (1),  
MONSIEUR LE PRÉSIDENT (2),  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

Il y avait une fois un académicien qui était fort embarrassé. Il avait été invité par une noble dame, qui s'appelle l'Académie de Savoie, à entrer dans ses salons et à figurer à ses réceptions. Mais il fallait auparavant tenir à cette très haute et très illustre personne un discours qui lui agréât, et ce n'était pas chose facile.

Cet académicien, c'était moi. Je ne demandais pas mieux que de remplir mon devoir. Mais comment faire ? Les vicissitudes de la vie m'avaient entraîné tantôt au Nord et tantôt au Midi, loin de notre chère Savoie toujours aimée. Mais, par là, mon esprit avait été diverti à d'autres choses, et je n'avais pu, comme je l'aurais désiré, approfondir l'histoire de notre province, à laquelle je suis resté cependant attaché par toutes les fibres de mon cœur.

Au Nord, à l'Université Catholique de Lille, cette œuvre magnifique de foi et de liberté, que j'ai vu naître, grandir et prospérer, j'avais étudié et quelque peu enseigné le

---

(1) S. E. le Cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry.

(2) M. J. Révil, président de l'Académie de Savoie.



droit canonique, c'est-à-dire la législation ecclésiastique, me souvenant que j'avais du sang de jurisconsulte et d'avocat, plein les veines. Mais si j'avais voulu faire à la grande dame une dissertation sur les décrétales de Grégoire IX ou sur la codification que prépare Pie X, j'aurais certainement provoqué chez elle d'abord d'incoercibles bâillements, et ensuite une douce et profonde somnolence.

Elle m'aurait peut-être fait meilleur accueil, si je lui avais parlé d'archéologie. Mais cette science, je l'avais cultivée à Rome, et si j'avais pu lui faire visiter les Catacombes de la Voie Appienne ou le Musée chrétien du Latran, je l'aurais peut-être un peu intéressée. Mais là encore, je n'avais rencontré aucun souvenir savoyard ni même allobrogique. Et une fois passée cette période des premiers siècles chrétiens, je n'y entendais plus rien, et les ténèbres du Moyen-Age étaient pour moi si épaisses que je n'y voyais goutte.

Encore une fois, que faire ?

Heureusement, une circonstance toute fortuite m'a donné l'occasion d'étudier sur la limite du territoire que j'ai cultivé, une période importante de notre histoire régionale. Ce fut selon les paroles d'un grand poète :

Quand l'ouragan du Nord, sur les débris de Rome,  
De sa sombre avalanche étendit le linceul.

A. DE MUSSET.

Au cinquième siècle, les Barbares, et dans notre pays en particulier les Burgondes, vinrent se substituer à l'Empire romain agonisant. C'est de ce temps que je voudrais vous parler sous une forme que je vous prie d'agréer avec bienveillance.

L'Académie de Savoie est plus que nonagénaire. Si elle a conservé l'activité de sa jeunesse, elle doit avoir, avec l'aménité aristocratique des grandes dames, la bonté qui caractérise les grand'mères. Et si elle songeait à me gron-



der au sujet du ton un peu fantaisiste dont je me suis servi, je lui rappellerais que plusieurs des miens, Humbert et Louis Pillet dans la génération qui m'a précédé, et Claudius Blanchard dans la suivante, ont grandement contribué à son œuvre intellectuelle et féconde, et je m'abriterai derrière leur cher et vénéré souvenir. Elle voudra donc bien prendre patience, et vous aussi, Mesdames et Messieurs, et m'écouter avec indulgence, quand je vous raconterai ce qui m'advint au sujet d'un personnage qui vous était certainement inconnu, le Burgonde Aunemundus qui mourut plus que centenaire en 523, et dont la pierre tombale se trouve maintenant au pied de la vieille tour féodale de Grésy-sur-Aix.

La Fontaine disait :

... Que faire en un gîte à moins que l'on y songe.

Un beau soir de l'été dernier, je songeais donc, comme le lièvre du fabuliste, aux pieds de la vieille tour de Grésy, marchant à pas lents sous les grands marronniers qui lui servent de cadre. Le soleil se couchait sur la montagne voisine, laissant arriver jusqu'à moi ses derniers rayons d'or, à travers le feuillage. Le ciel était pur et limpide, et j'avais jeté un coup d'œil sur les collines qui bornent l'horizon du côté du Nord, évoquant tout un monde de chers souvenirs du passé. Quand je me retournais, je vis, à l'autre extrémité de la terrasse qui domine toute la contrée, un personnage étrange. Il était de très haute taille : s'il n'avait été courbé par les ans, il aurait eu sept pieds de haut (1). Son costume était celui des Barbares d'autrefois. Un sayon à

---

(1) Sidoine Apollinaire constate cette particularité en parlant des diverses races de Barbares réunis à Bordeaux à la cour d'un roi Wisigoth : « Ici, dit-il, le Burgonde haut de sept pieds, fléchit le genou et implore la paix. »

courtes manches, bariolé de différentes couleurs, revêtait son buste et laissait voir ses bras décharnés et amaigris par la vieillesse. Un justaucorps de fourrure recouvrait ce vêtement avec un baudrier destiné à porter une épée. Sur ses jambes nues, on voyait des bandelettes de cuir, croisées et attachant sa chaussure (1). Sa longue chevelure blanche tombant sur ses épaules, sa barbe et sa grande moustache jadis blondes semblaient dire que le vieillard avait vécu un siècle. Cependant, allègrement, il s'avancait sans même s'appuyer sur le bâton qu'il portait à la main. Il paraissait même glisser sur l'herbe sans la faire plier sous ses pas, et *Titus*, le gardien de mon logis, restait à mon côté, silencieux et sans aboyer, comme s'il n'eût pas perçu la présence de ce visiteur inconnu.

Il avait commencé par regarder longuement du côté de l'Ouest et du Sud, et ses yeux semblaient considérer avec plaisir le lac du Bourget, la dent du Chat, le Revard et les montagnes si pittoresquement dentelées qui ferment l'horizon au-dessus de Chambéry, comme si ce vaste panorama avait réveillé en son âme de lointains souvenirs ; s'avancant ensuite du côté du Nord, il s'arrêta comme étonné devant la tour féodale datant du XI<sup>e</sup> siècle. Elle ne lui disait rien, elle était trop jeune pour lui. Enfin, faisant quelques pas encore, il parut reconnaître la silhouette des collines prochaines, et je l'entendis murmurer : C'est bien toujours le même torrent (2) ; mais qu'est devenue la forêt qui recou-

---

(1) La chaussure attachée par de longues courroies, croisant sur la jambe, la tunique à manches courtes, serrée, tombant à peine jusqu'aux genoux et le justaucorps de fourrure, sur lequel passait le baudrier d'où pendait l'épée. (Aug. THIERRY. *Récits des temps Mérovingiens.*)

Quorum pedes primi perone setoso talos ad usque vinciebantur, genua, crura suræque sine tegmine. Præter hoc, vestis alta, stricta, versicolor, vix appropinquans poplitibus exertis, manicæ sola brachiorum principia velantes. (Sidoine APOLLINAIRE.)

(2) Le Sierroz.

vrait toutes ces hauteurs, et s'étendait à perte de vue dans cette direction ?

Alors, se retournant, il s'approcha de moi et me demanda : Qui es-tu ?

Je lui répondis avec respect que j'étais prêtre, et pour le moment propriétaire de ces lieux ; et, à mon tour, je l'interrogeai pour savoir à qui j'avais l'honneur de parler. Sans s'occuper de ma question, il me dit : Je ne demande pas mieux que de satisfaire ta curiosité, mais tu m'as dit que tu étais prêtre. Es-tu du moins prêtre catholique de l'Eglise Romaine, suivant en tout la foi qui était celle des Pontifes Romains de mon temps, Léon, Anastase, Hormisdas, celle des grands évêques mes contemporains comme Avitus de Vienne et Remigius de Reims ? Est-ce bien sûr que tu n'appartiens pas à l'hérésie arienne (1) ?

Je rassurai le vieillard en lui disant que j'étais catholique de toute mon âme ; qu'en récitant le *Credo*, je n'omettais jamais et je prononçais correctement le mot *consubstantiel* (2), que ma foi était bien celle du pontife romain successeur de Léon, d'Anastase et d'Hormisdas. J'ajoutai que

---

(1) « Ce qui fut une des causes de la faiblesse des Burgondes, ce qui les empêcha d'établir fortement leur royaume, ce fut leur division religieuse. L'hérésie arienne que professait une partie d'entr'eux, les laissait en dehors d'un pays qui avait des églises florissantes, et qui trouvait dans l'unité de sa foi une indépendance qu'il avait toujours été prêt à défendre par les armes et par le martyre. » (V. CANET, *Histoire de Clovis*.)

Je suis heureux de redire ici le nom d'un historien érudit qui enseigna pendant de longues années à l'Université Catholique de Lille, et qui fut un de mes meilleurs amis pendant que j'étais moi-même attaché à cette belle institution d'enseignement supérieur libre.

(2) C'est le mot qui servait à distinguer la croyance catholique de l'hérésie arienne. Chez les Grecs, cette distinction se trouvait dans la prononciation même de ce mot. *Omoousios* était une formule catholique ; *omoiousios* était une expression hérétique d'une signification différente.

le Pape actuel s'appelait Pie X, qu'il m'avait à plusieurs reprises donné des témoignages de sa paternelle et toute affectueuse bienveillance, et qu'il avait même daigné m'honorer du titre de prélat de sa maison pontificale.

— C'est bien, me dit-il alors, je vais donc te raconter ma vie. Elle fut longue et ma narration le sera peut-être aussi.

Je m'assis sur un piédestal de colonne, débris maintes fois séculaire de l'habitation romaine élevée jadis dans ce site pittoresque. Debout devant moi, sans paraître manifester aucune fatigue, le vieillard commença son histoire.

— Je suis né <sup>(1)</sup>, me dit-il, dans les solitudes de la Germanie, dans la grande forêt Hercynienne <sup>(2)</sup>, là où les Romains n'osèrent plus pénétrer après le désastre des légions de Varus. Nous vivions là tranquilles, selon les lois et les usages des Germains, faisant paître nos troupeaux, nourris du blé et des fruits, cultivés et cueillis par nos mains, ne regardant pas au-delà des horizons restreints qui nous entouraient. Cependant à l'époque où je commençais à grandir, des nouvelles importantes arrivaient jusqu'à nous. Plusieurs de nos compatriotes, les uns enrôlés par force dans les légions romaines, les autres vendus comme esclaves sur les marchés des grandes villes, échappés au triste sort qu'ils avaient dû subir, revenaient parmi nous. Ils nous disaient que l'Empire romain tombait en ruines; que, loin de pouvoir continuer ses conquêtes, il était envahi à son tour <sup>(3)</sup>. Des peuples guerriers et vaillants sortis de nos immenses forêts, descendaient vers le Midi, vers des régions fortunées, où le ciel était plus pur, le soleil plus radieux et le sol plus fertile. Et puis surtout les Romains

---

(1) En 422 de l'ère chrétienne.

(2) La Forêt-Noire d'aujourd'hui.

(3) Avec les Burgondes, les Goths, les Wisigoths, les peuples germaniques qui envahirent alors la Gaule sont les Alamans, les Francs, les Sicambres, les Bruclères, les Chérusques, les Marcomans, les Cattes, etc.



dégénérés ne pouvaient plus défendre les richesses qu'ils avaient amassées avec les dépouilles du monde. Venez, disaient-ils ; faites comme les autres. Pour tous, il y a une belle part à conquérir, et ce sera facile<sup>(1)</sup>.

Ces récits répétés, au foyer, dans les longues soirées d'hiver, excitaient notre imagination. On en parlait aux assemblées de la *Marche* qui groupait les familles et les unissait pour les intérêts de la vie agricole. On en délibérait dans les réunions de la *Centaine* ou du *Canton*, auxquels présidait le chef élu par tous<sup>(2)</sup>. Enfin on se décida, et on se mit en marche.

---

(1) « A la fin de l'année 406, les Alains, les Suèves et les Vandales passaient le Rhin près de Bâle, se répandaient dans la Gaule et franchissaient les Pyrénées. Les Wisigoths et les Burgondes les suivirent de près. Aux dévastations succédèrent des dépossessions, et ceux qui n'avaient d'abord voulu que piller, cherchèrent ensuite des établissements durables. » (V. CANET, *Clovis*.)

(2) « On ne savait pas là ce que c'était qu'un citoyen ou un magistrat, mais tout le monde y avait pleinement conscience de sa qualité d'homme et de guerrier. De César à Tacite, de Tacite à Ammien Marcellin, il y a dans les institutions germaniques comme trois phases successives d'un développement, dont la raison d'être se trouvait au cœur de la nation elle-même.

La forme patriarcale dans laquelle toute l'organisation sociale est bornée à la société naturelle de la famille, ne régit plus exclusivement la vie publique du Germain. C'est le principe territorial qui remplace les liens du sang par ceux de la cohabitation. Chaque famille était comme une petite nationalité spontanée dont l'indépendance était sous la garantie de la tradition et des mœurs publiques.

Immédiatement au-dessus de la famille se place la *Marche*. Ce groupe avait pour but l'exploitation collective d'une partie déterminée du sol, et il était composé ordinairement d'un certain nombre de familles.

Encore, en plein Moyen-Age, le droit germanique rangeait la maison parmi les biens mobiliers en souvenir du temps où on logeait dans des chariots.

Le canton que les Germains appelaient du nom de *Centaine*

C'était vers le milieu du cinquième siècle chrétien, comme nous l'avons appris ensuite. J'avais alors toute la vigueur et l'énergie de mes vingt ans. C'est donc avec joie que j'accueillis la décision prise sous la direction de nos chefs, et que, sans oublier les armes avec lesquelles j'étais déjà familier, je m'empressais pour les préparatifs de l'émigration.

Tous nous partîmes ensemble, emmenant nos troupeaux et emportant nos meubles grossiers sur des chariots bien primitifs, que traînaient des bœufs, sur des chemins à peine tracés. La route fut longue et difficile, surtout jusqu'au moment où nous eûmes franchi le Rhin ; mais nos chariots étaient résistants et nos bœufs, robustes et vigoureux.

Une fois entrés, sur le territoire des Helvètes, les routes étaient meilleures, et puis le voyage nous était facilité par ceux qui nous avaient précédés, marchant comme nous vers les régions méridionales pour recueillir les dépouilles de l'Empire romain, vieilli et agonisant. D'autres nous suivaient encore ; c'était comme un torrent immense qui avait sa source sous le ciel brumeux de la Germanie, et qui précipitait ses flots pour venir inonder les plaines fertiles et les riches cités de la belle Gaule.

Ceux des nôtres qui avaient pénétré avant nous dans l'Helvétie, avaient dirigé leur marche vers le couchant ; ils avaient occupé surtout les territoires arrosés par le Rhodanus, au cours impétueux, et par l'Arar, aux eaux tranquilles <sup>(1)</sup>, et ils avaient constitué un royaume des

---

était chez eux l'unité politique, de même que la *Marche* était l'unité économique. Les collectivités qui représentaient la *Marche*, le Canton, la nation entière avaient chacune des assemblées qui délibéraient souverainement sur leurs intérêts respectifs. Chacune choisissait librement le chef qui devait présider au groupe qu'il représentait. »

(Godefroy KURTH, *le Monde Germanique*, vol. 1<sup>er</sup>, 1, ch. II.)

(1) Le Rhône et la Saône.

Burgondes dont le roi se nommait Gondioc ou Gondeuchus (1).

Aussi nos chefs désirant pénétrer dans des régions non encore envahies, décidèrent, et avec juste raison, qu'il fallait marcher directement vers le Sud.

Un jour donc, en suivant cette direction, nous nous arrê-  
tâmes saisis d'admiration, devant un magnifique panorama. A nos pieds s'étendait une vaste nappe d'eau claire et azurée ; en face de nous s'étalaient des collines verdoyantes, et le fond du tableau était formé par des montagnes couvertes de neige, et si hautes qu'elles paraissaient toucher le ciel. Jamais nous n'avions vu rien d'aussi grandiose.

— Je reconnais ce paysage, dis-je à mon visiteur qui s'était arrêté un moment. Je l'ai moi-même plusieurs fois admiré sur les collines qui dominant la ville actuelle de Lausanne, quand on vient de Berne et de Fribourg.

Sans se préoccuper de mon interruption, le vieillard continua :

— Ce qui nous parut tout d'abord difficile et même impossible, ce fut de franchir ce grand lac qui s'étendait à nos pieds, et qui à notre droite ne paraissait plus finir. Heureusement, sur notre gauche, on en voyait l'extrémité, où un torrent rapide y précipitait ses ondes écumantes. Nous nous dirigeâmes de ce côté-là ; mais des marais fangeux firent obstacle à notre passage : il fallut remonter jusqu'à un point où la rivière était resserrée entre deux rochers, et où il y avait un pont construit par les Romains, et une petite ville nommée Agaune.

— Maintenant, lui dis-je, elle s'appelle Saint-Maurice.

— Déjà nous apprêtions nos armes, nous prenions notre

---

(1) A cette époque, les Romains occupaient le Centre de la Gaule, jusqu'à la Loire. Dans le Midi, se trouvaient les Goths qui étaient revenus s'y établir, après avoir pillé Rome, sous la conduite d'Alaric, en 490. Les Burgondes étaient sur la rive gauche du Rhône et de la Saône.

ordre de bataille pour y pénétrer en vainqueurs, lorsque nous vîmes venir à nous une longue rangée d'hommes vêtus de noir, qui s'avançaient, deux à deux, précédés d'une croix et chantant des hymnes dans une langue qui nous était alors complètement inconnue. C'étaient les moines de l'abbaye fondée par le saint évêque d'Octodurum (1), Théodose, pour garder les reliques des soldats martyrs de la légion Thébéenne (2).

Pour terminer la série de ces hommes vénérables, marchait un des leurs, jeune encore, mais entouré de la vénération de tous. Il se nommait Severinus, et les malades se pressaient en foule autour de lui pour être guéris par sa bénédiction (3).

— Oui, dis-je au vieillard, plus tard le roi des Francs Clovis, étant malade, fit venir à Paris le moine Severinus, et fut en effet guéri par l'intercession de ce vénérable solitaire.

— Tout étonnés de cet accueil inattendu, reprit mon interlocuteur, nous abaissâmes nos frimées pour écouter les paroles de paix qui nous étaient adressées. Reçus, non comme des ennemis, mais comme des frères, on nous prodigua les soins d'une généreuse hospitalité. On nous fit visiter le champ des martyrs, où tant de vaillants soldats avaient été immolés pour le nom du Christ, auquel ils croyaient. Cela nous étonna vivement. Avec nos obtuses cer-

---

(1) Martigny, en Valais.

(2) Beatissimorum Acaunensium corpora, post multos passionis annos, sancto Theodoro, eiusdem loci episcopo, revelata traduntur. In quorum honorem, cum extrueretur basilica, quæ vastæ nunc adjacet rupi, uno tantum latere acclinis. (S. EUCHER, *Epist. ad Salvium episcopum.*)

S. Théodore, évêque d'Octoduram, assista au Concile d'Aquilée en 381. La basilique d'Agaune fut consacrée une première fois en 352. (Cfr. Paul ALLARD, *Persécution de Dioclétien.*)

(3) Voir sur S. Severinus, né dans la Norique et mort en 482, Rohrbacher, *Histoire Universelle de l'Eglise catholique*, livre 41. Sa vie fut écrite par Eugippe, un de ses disciples. — Cf. Bollandistes, *Acta sanctorum*, 8 janvier.



velles de Germains, nous ne pouvions comprendre comment des soldats avaient pu ainsi se laisser massacrer sans se défendre. On chercha à nous expliquer les grandeurs et les gloires du martyr ; mais si alors nous n'avions pas saisi entièrement la divinité de cette religion qui pour nous était absolument ignorée (1), cependant le germe de la foi fut jeté dans nos âmes comme dans une terre féconde. Lorsque, reposés à l'ombre du monastère, nous nous remîmes en route, bien souvent nos conversations avaient pour objet la générosité des martyrs, la charité des moines et le pouvoir miraculeux de Severinus qui avait guéri plusieurs des nôtres, malades ou blessés dans le cours de nos difficiles pérégrinations.

Ce ne fut que plus tard cependant que nous devinmes chrétiens par la réception du baptême, quand nous fûmes témoins des grandeurs de l'Eglise, seule survivante, dans la Gaule Romaine, au milieu des ruines de l'empire des Césars. Mais cette terre prédestinée avait eu toutes les faveurs de la Providence. Elle avait donné asile aux meilleurs amis du Sauveur. Lazare, Marthe et Marie-Madeleine avaient abordé aux rivages de la Provence. Zachée, le publicain de Jéricho, était allé sanctifier les gorges du Quercy (2), et les Lemovices (3) avaient eu pour apôtre Martial, l'enfant béni et caressé par la douce main du Christ.

Les premiers disciples des Apôtres, comme Crescentius à Vienne, et Pothin à Lugdunum, avaient fait entendre les enseignements de l'Évangile, dans presque toutes les

---

(1) Le culte dominant dans la Germanie était celui des éléments, des arbres et des fontaines.

D'après Tacite, les divinités principales étaient Ertha, la Terre-Mère et Odin, le dieu guerrier qui régnait dans le Walhalla.

(V. CANET, *Clovis.*)

(2) Sous le nom d'Amator, son souvenir s'est perpétué dans le célèbre sanctuaire de Rocamadour, au diocèse de Rhodéz.

(3) Le pays de Limoges.

grandes cités<sup>(1)</sup>. Les martyrs avaient fertilisé cette terre de leur sang. Maintenant des monastères surgissaient de toutes parts, et à l'époque de notre arrivée, de grands évêques se mettaient à l'œuvre pour faire sortir des ruines de la corruption impériale un monde nouveau, qui paraissait appelé plus tard à de grandioses destinées<sup>(2)</sup>.

— Oui, lui dis-je, c'est cette période qu'un historien récent a résumée en disant que les évêques ont fait la France, comme des abeilles font une ruche.

— C'est cela tout-à-fait, s'écria le vieillard, avec une énergie dont je ne l'aurais pas cru capable. Ces évêques, je les ai connus et rencontrés plus tard, lorsque j'allais visiter nos rois dans leurs résidences de Genève, de Lyon et de Vienne. C'étaient Agobard et Eucher à Lyon, Sidoine Apollinaire à Clermont, Apollinaire à Valence, Avitus à Vienne. Quels hommes ! Ils avaient toute la science et la culture littéraire qu'enseignait alors l'école florissante de Lugdunum, et en outre ils étaient des hommes puissants en œuvres et en paroles. C'étaient des saints : ils voyaient s'écrouler autour d'eux les ruines mêmes de cet Empire romain qu'on avait cru éternel, et sans crainte et sans défaillance ils reconstruisaient un autre état social. Avec les moines d'abbayes illustres comme celles de Lérins, de

---

(1) Il est, de nos jours, une école critique qui refuse d'accepter ces traditions vénérables, même lorsqu'elles sont confirmées par les affirmations de la liturgie ecclésiastique. Nous tenons à dire que nous ne sommes pas de cette école, dont les maîtres, si savants qu'ils soient, ont été naguère vivement blâmés par le Pape Pie X, dans son Encyclique *Pascendi*, dirigée contre les multiples erreurs des modernistes.

(2) « Rome était arrivée à l'unité, et elle avait fait la Gaule à son image. Les Barbares détruisent tout, mais c'est pour reconstruire. Ils tuent la vieille société romaine, mais pour faire renaître de ses cendres une société nouvelle, avide d'avenir et pleine de promesses, car elle a pour elle ce qui a manqué à l'Empire, la vérité religieuse. » (V. CANET, *Clovis*.)

l'Ile-Barbe, d'Agaune, de Condat (1) et tant d'autres que l'illustre Martin, l'évêque de Tours (2), avait fait croître et prospérer dans toute la Gaule, comme les épis qui germent et mûrissent quand la main robuste du semeur a jeté le bon grain dans une terre féconde, ils constituèrent notre royaume burgonde qui avait tout ce qu'il fallait pour durer et pour se perpétuer, si Dieu le voulait (3).

— Mais Dieu ne l'a pas voulu, lui dis-je alors. Pas plus que les Goths, les Wisigoths et tant d'autres, vous n'étiez le peuple élu pour créer ce royaume de France, à qui fut réservé ensuite un si haut destin. Vous deviez, comme les autres, ou bien passer dans d'autres régions, ou bien être absorbés par ce peuple des Francs, bien humble alors, mais que Dieu avait prédestiné entre tous. Voilà, ô vieillard, ce qui s'est passé après toi.

Mais, je t'en prie, reprends ton récit pour me faire savoir comment tu es venu résider en ces lieux qui paraissent t'intéresser si vivement.

— Oui, reprit-il, sans être encore chrétiens, nous avons quitté la terre bénie sanctifiée par le sang des soldats martyrs, et pendant de longues journées encore nous avons continué notre route vers le midi. Notre marche était facilitée par les voies qui avaient été tracées par les Romains et qui sillonnaient l'Allobrogie. Un jour enfin, après avoir longé de grands marais, nous approchions de la jolie cité d'*Aquæ Gratianæ*, dont les eaux thermales attiraient les malades, et dont les pittoresques environs, peuplés de

---

(1) Maintenant Saint-Claude, dans le Jura.

(2) Mort l'an 400.

(3) Les évêques occupaient dans les cités de la Gaule une situation importante. Soit qu'ils eussent reçu le titre de *défenseurs* qui leur aurait donné un pouvoir temporel, reconnu également par le conseil impérial et par celui du municipe, soit que la supériorité de leur sagesse, de leur science ou de leur vertu, leur ait acquis sur les âmes un ascendant souverain, il est certain que leur main était partout dans les affaires de la cité.

belles villas, voyaient affluer les visiteurs. Sur ce rocher escarpé et boisé où nous sommes, était une somptueuse demeure, appartenant à des propriétaires de la *Gens Atilia* (1). Les guerriers de ma famille franchirent facilement le torrent que nous entendons encore, bruire comme alors, sur les cailloux de son lit, et ils escaladèrent ces pentes abruptes. La villa était déserte et abandonnée : nous y logeâmes provisoirement d'abord ; nous y restâmes ensuite. De vertes prairies pouvaient alimenter notre bétail ; des champs fertiles nous fournissaient le blé, les fruits et les légumes nécessaires, et la grande forêt qui s'étendait vers le nord, jusqu'aux environs du *Vicus Albinensis*, abritait du gibier de toute espèce qui rappelait sur nos tables les anciens festins de la Germanie.

A notre approche, presque toujours il en était ainsi. Terrifiés par notre venue, abandonnés par leurs esclaves, les propriétaires allaient chercher un abri précaire dans les cités voisines, et nous n'avions qu'à nous installer dans leurs demeures désertes et solitaires. Quelquefois cepen-

---

(1) Une inscription de Grésy-sur-Aix, qui paraît être de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, porte ces mots :

T ATILIVS  
PRISCIANVS  
RVFINVS  
MATRI  
PISSIMAE ET  
VNICI EXEMPLI

On voit ici un bel exemple des *quatuor nomina* que portaient les membres de l'aristocratie romaine.

Titus ou Titius (*Prænomen*) ; ATILIVS (*Nomen gentilitium*) ; PRISCIANVS (*agnomen*), et RVFINVS (*Cognomen*).

Le *nomen gentilitium* d'Atilius n'est pas inconnu dans notre région. Il se trouve répété six fois dans la Collection des Inscriptions Antiques de Lyon, de MM. Almer et Dissard. En outre, dans la liste des consuls, nous trouvons : M. Atilius Metilius Bradua, en 108, P. C. ; T. Atilius Rufus Titianus, en 127, et App. Annius Atilius Bradua, en 160.



dant les choses se passaient autrement. Ainsi, sur le flanc de la colline qui est en face de nous, et sur l'emplacement où j'ai vu tout à l'heure un grand vignoble (1), s'élevait alors une riche et somptueuse habitation. Ses propriétaires voulurent se défendre. Mais que pouvaient leurs bras débiles et anémiés contre les armes maniées par nos mains robustes et aguerries ? Après un bref combat, ceux qui ne purent s'échapper par la fuite, furent mis à mort et leur belle villa dévorée par les flammes (2).

Parmi les esclaves, nous rendions la liberté à ceux qui appartenaient par leur origine à nos tribus burgondes. Les autres, nous les conservions pour notre service et pour la culture des terres que nous avions occupées. A ceux-là, on joignait quelquefois les prisonniers que le sort de la guerre avait fait tomber entre nos mains, et, plus d'une fois, des Romains dégénérés, devenus nos captifs, durent cultiver comme esclaves les terres qu'ils n'avaient pas su défendre, et se courber aujourd'hui sous le fouet de ceux qu'ils détenaient hier dans une dure et humiliante servitude (3).

---

(1) Celui de Pont-Pierre.

(2) Des débris luxueux, comme des fragments de marbres rares et de poteries précieuses, furent retrouvés en cet endroit. Ils sont maintenant déposés au Musée départemental. Leur examen attentif démontre encore le fait de l'incendie.

(3) La loi Burgonde avait donné aux envahisseurs la moitié des terres et le tiers des esclaves appartenant aux Gallo-Romains. (*Lex Burgondionum*, tit. 54. — Cf. ROHRBACHER, *Hist. de l'Eglise*, liv. 43<sup>e</sup>.)

Voir aussi un article de Paul Aillard : *L'Esclavage au lendemain des Invasions*. (*Revue des Questions Historiques*, 1<sup>er</sup> avril 1911.)

« Les Germains connurent des besoins qu'ils avaient ignorés jusque-là, et ils firent servir une foule d'esclaves à leur mollesse et à leur vanité. Ce changement dans les mœurs joint aux grands domaines qu'ils acquirent dans les Gaules, dut multiplier considérablement chez eux le nombre des esclaves. »

Une des grandes œuvres de charité faites alors, surtout par

Si nous gardions toujours quelque chose de notre caractère de barbare, cependant quand nous fûmes instruits de la religion chrétienne, après avoir reçu le baptême, attachés à ce sol si plantureux et sous le beau ciel des Alpes, la civilisation nous domina et pénétra dans nos mœurs. Il nous fut bon de nous fixer ici et d'y ressentir les jouissances de la vie de famille dans le courant d'une vie tranquille et pacifique.

Cependant, bientôt après mon établissement ici, un cri de guerre retentit dans la Gaule tout entière. Un peuple farouche et inhumain, celui des Huns, avait pénétré dans ce pays qui était devenu le nôtre. Ils brûlaient, ils massacraient, ils détruisaient tout. Dans ces belles régions qui nous séduisaient et que nous voulions habiter; dans ces cités florissantes qui recommençaient avec nous une nouvelle période de prospérité, ils n'auraient laissé après eux que des monceaux de cadavres et des ruines fumantes. On y alla tous : Burgondes, Wisigoths, Romains, Gaulois : on marcha au-devant de ces ennemis si terribles que commandait leur roi Attila.

Quand nous fûmes à peu de distance de leurs bandes farouches, une circonstance en soi peu importante vint jeter la terreur parmi eux. Une comète brillante parut dans le ciel. Pour nous, elle n'était qu'un phénomène astronomique. Pour eux, ce fut un présage sinistre : la crainte s'empara d'eux et diminua leur courage.

— Cette même comète, dis-je au vieillard, nous l'avons vue naguère, au printemps de 1910, et elle a suscité des craintes assez vives à beaucoup d'entre nous. Elle se nomme maintenant la comète de Halley. On disait

---

les évêques, c'est le rachat des captifs, de ceux surtout que la guerre avait réduits en servitude. Ainsi S. Epiphane, évêque de Pavie, vint racheter un grand nombre de prisonniers que le roi Gondebaud avait ramenés d'une expédition dans le Nord de l'Italie.

qu'elle allait nous asphyxier tous, en nous balayant avec sa queue (1).

— Oh ! ce fut terrible cette bataille livrée dans les plaines de Châlons, continua le vieillard sans faire attention à mes paroles. Pendant trois longues journées on se battit avec l'énergie du désespoir, car chacun comprenait l'importance de la lutte. Des morts par milliers couvraient le champ de bataille (2), et parmi eux était Théodoric, le roi des Wisigoths qui avait dirigé tout le combat (3). Mais enfin, nous fûmes vainqueurs. La sauvage barbarie des Huns recula (4). Nous avons sauvé la terre gallo-romaine qui nous avait donné un abri.

Avec ceux de mes compagnons d'armes qui n'avaient pas péri dans ce choc épouvantable, je revins dans ce pays, où j'avais établi ici un foyer pour moi et pour ma famille. Je puis dire aujourd'hui que j'avais fait vaillamment mon devoir de soldat. J'étais alors dans la force de l'âge ; j'avais vingt-neuf ans, et, grâce à Dieu, j'étais sorti de la mêlée sans blessure grave.

Depuis lors, j'habitai tranquillement ici, ne quittant ce pittoresque logis que pour aller de temps en temps dans les villes où s'étaient installées nos royautés burgondes. En mourant (5), Gondioc, le fondateur de cette monarchie,

---

(1) Les historiens parlent de l'apparition de cette comète au moment de la bataille de Châlons. Les astronomes ont pu calculer facilement qu'une apparition de cet astre errant, la comète de Halley, que nous avons vue en 1910, avait eu lieu à cette époque, en 451.

(2) D'après les mêmes historiens, trois cent mille personnes périrent dans cette bataille. D'autres disent 162.000 ; mais la veille, 90.000 avaient déjà été tués dans une première rencontre.

(ROHRBACHER, *Hist. de l'Eglise cath.*, livre 40<sup>e</sup>.)

(3) Les autres chefs étaient Aëtius pour les Romains et Thorismond pour les troupes germaniques.

(4) L'armée des Huns se réfugia dans la Pannonie où Attila mourut deux ans après, en 453.

(5) En 473.



laissait quatre fils : Gondebaud, Chilpéric, Godegisile et Gondemar. Ils étaient catholiques comme leur père, à l'exception de Gondebaud qui était arien, et ce fut un grand malheur que ce défaut d'unité dans nos croyances.

A maintes reprises, j'allais à Lugdunum, où se trouvait un grand nombre de mes compatriotes d'origine. J'y visitais avec amour et vénération le sombre cachot où furent enfermées les nobles victimes de la persécution païenne, l'évêque S. Pothin et ses admirables compagnons de supplice et de triomphe, entr'autres Ponticus et Blandina (1). J'admirais comment, sur cette colline abrupte couronnée par le Forum Vetus (2) de Lugdunum, le sang de ces martyrs avait germé comme une semence surnaturelle et féconde et fait croître en grand nombre des églises, des monastères, des communautés religieuses, parmi lesquelles on remarquait surtout le sanctuaire déjà vénéré alors et consacré à la Vierge Marie (3). J'allais voir, dans une de ces pieuses maisons, une de mes compatriotes nommée Carusa qui, entrée dans un monastère, y vécut pendant vingt ans dans une vie de solitude et de pénitence, et y mourut

---

(1) Ce cachot, situé à présent dans l'enceinte de l'hospice de l'Antiquaille, est un des sanctuaires les plus intéressants et les plus émouvants qui soient en France. Il a été naguère restauré et décoré avec une richesse et un goût parfaits.

(2) Fourvière.

(3) Il est certain, ainsi que nous l'apprend la chronique de S. Bénigne de Dijon, que, en 840, le premier jour de l'automne, le fastueux Forum (Forum Vetus-Fourvière) qui était depuis sept siècles comme la couronne de Lugdunum, s'écroula tout à coup. Il paraît certain que, sur ses débris, s'éleva alors un simple et modeste oratoire dédié à Marie.

Il paraît probable à plusieurs que, bien avant cette époque, une sainte image de la divine Mère avait été placée là par les descendants des martyrs. Une tradition respectable dit même que cette image avait été apportée de l'Orient par saint Pothin (Voir compte-rendu du Congrès marial tenu à Lyon en 1900, vol. II).



saintement à l'âge de soixante-cinq ans (1). Sa douce parole et celle de ses compagnes me reconfortaient grandement dans les épreuves que j'ai eues à supporter, plus que les autres, dans ma vie qui fut si longue; car elle dura plus de cent ans.

— Alors, je l'interrompis pour lui dire : Je sais maintenant votre nom : vous vous appelez : AVNEMVNDVS (2).

Sans paraître étonné, le vieillard avait baissé la tête, comme absorbé par une pensée d'amère tristesse et par un douloureux souvenir. Ecoute, me dit-il après un moment de silence, le récit d'un des grands chagrins de ma vie. J'avais une fille qui avait grandi près de moi, belle, pure, robuste et vaillante comme les filles de ma nation. Mais son âme, purifiée par le baptême, apparaissait plus radieuse et plus limpide encore. Forte et adroite à tous les exercices du corps, nul ne l'égalait lorsque, dans les forêts qui nous entouraient alors, elle allait chasser, sans craindre même les animaux sauvages qui s'y trouvaient, et, toute fière et toute heureuse, elle nous rapportait le gibier tombé sous les coups de ses flèches ou de sa francisque. Un jour cepen-

---

(1) Voici l'inscription tumulaire de cette religieuse :

IN HOC TVMVLO REQVISCET BO  
NAE MEMORIA CARVSA RELIGIO  
SA QVI EGIT PENITENTIAM  
ANNVS VIGENTI ET DVOS ET VIXE  
IN PACE ANNVS SEXAGENTA QVI  
NQVE OBIET DIÆ XIII KALEN OC  
TVBRES RVSTIANO ET VITALIANO. V. CL.

(en 520 — trouvée à Lyon en 1857.)

Voir MARTIGNY, *Dict. d'Archéologie chrétienne*, v° Pénitence canonique.

(2) Ce nom ne vient pas du mot allemand MOND (lune) ainsi que les autres noms de même terminaison : Edmond, Sigismond, etc. (L. PILLET, *Inscription chrétienne du VI<sup>e</sup> siècle*), mais du radical MVND qui signifie *bouche* et indique une supériorité. C'était le symbole de l'autorité : d'où *Mundeburdis*, obéissant à la bouche. (Aug. THIERRY, *Récits des temps mérovingiens*.)

dant, à la suite d'une de ces courses, un mal inexorable se développa en elle, et malgré tous nos soins, la douce enfant mourut entre nos bras. Nous l'avons ensevelie pieusement non loin d'ici, en faisant écrire sur sa tombe une dernière parole de notre paternelle affection.

— Dis-moi, bon vieillard, est-ce que ta fille ne se nommait pas DVITTACRIS ?

— Pour la première fois le vieux Burgonde parut faire attention à mes paroles, et avec un bon et cordial sourire, il me dit : Comment donc as-tu pu connaître ce nom que je n'avais pas entendu depuis si longtemps et qui résonne encore si doucement à mon oreille ?

— Voici ma réponse : Ici tout près de nous, à côté de la pierre tombale qui porte ton nom : Aunemundus le centenaire, il y en a une autre bien fruste, bien dégradée où j'ai cru lire ces mots : *Duittacris... parentes filiae dulcissimæ* (1). J'ai pensé que ce nom était celui de ta fille toujours aimée. Ton émotion me dit que je ne me suis pas trompé. Mais je t'en prie, bon vieillard, continue à me raconter ta vie. Elle m'intéresse très vivement.

-- Eh bien, dit-il, quand je partais d'ici quittant ma solitude, verdoyante et fleurie dès les premiers jours du printemps jusqu'aux froidures de l'hiver, j'allais dans un des villages de pêcheurs qui peuplaient les rives du beau lac qu'on voit à l'horizon. Un batelier, dans son léger esquif, me conduisait jusqu'au Rhône dont le courant rapide nous entraînait sans peine. Sur ses bords, dans une bourgade

---

(1) Je dois reconnaître que trois archéologues de mérite incontestable ont cru lire cette inscription usée et presque illisible de trois manières différentes qui ne s'accordent ni entr'elles ni avec la mienne. (Voir Jules DE LOCHE, *Histoire de Grésy-sur-Aix*, page 153.)

Certaines similitudes existant entre cette pierre tombale et celle d'Aunemundus m'ont permis de considérer, avec quelque probabilité, ces deux défunts comme ayant entr'eux des relations comme celles que j'ai exprimées.

nommée Briordium <sup>(1)</sup>, se trouvaient deux de mes amis, mes compagnons de route, quand nous étions arrivés dans cette région, mes camarades dans la rude campagne contre les Huns. Ils se nommaient l'un Arenberga <sup>(2)</sup> et l'autre Baldaridus <sup>(3)</sup>. Après quelques jours de repos dans leur

(1) Briord, sur le bord du Rhône.

(2) Voici l'inscription funéraire de cet habitant de Briord. A la suite de l'inscription d'Arenberga ou d'A. Ren. Berga, une autre a été ajoutée qui paraît être d'une date postérieure. Je dois ce texte, un peu différent de celui qu'avait reproduit M. Edmond Le Blant, dans les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, à l'obligeance de M. le curé de Briord :

HIC REGVISCET  
IN PACE BONAE  
MEMORIAE AREN  
BERGA  
QVI VIXIT ANNOS  
XXVIII  
OBIET PACE VIII  
KALENDAS MAIAS  
AVIENO VERO CLA  
RISSIMO CONSOLE.

(Les années désignées  
par le consulat d'un  
Avienus sont 450, 501  
et 502.)

HIC REIQVIT  
LEVERTO POERO  
NOMINE MANNONE  
PRO REDIEMTIONEM  
ANIMAE SVAE

(3) Voici maintenant la seconde inscription :

HIC REQVIESCIT  
IN PACE BONE  
MEMORIAE  
BALDARIDVS  
VIR HONESTVS  
QVI VIXIT ANNVS  
RX OVIIT XIII K  
IVLIAS DEDAMIO  
VIRO CLAIDS  
SIMO COSVLE

Ce texte, absolument conforme à l'inscription originale, qui se trouve au musée de Lyon, contient deux graves incorrections :

hospitalière demeure, un autre batelier, par la route du fleuve, me conduisait jusqu'à Lugdunum, de là, j'allais facilement jusqu'à Vienne, la belle et riche cité qu'avaient décorée et habitée cinq empereurs jusqu'à Valentinien III<sup>(1)</sup> qui y fut assassiné par Arbogast, un barbare dont il avait fait le général de ses armées<sup>(2)</sup>. Là, je retrouvais nos chefs de tribus, que maintenant on appelait nos rois. Malheureusement, le baptême n'avait pas détruit tous leurs sauva-

---

1° Le sigle RX n'a aucune signification et ne se rencontre nulle part. Il faut lire LX (soixante). — 2° Il n'y a pas de consul du nom de Dedamius. C'est donc par erreur que le graveur a mis DEDAMIO COSVLE. Le vrai texte est : DYNAMIO COSVLE, ce qui se rapporte à l'an 488. Ces corrections ont été confirmées par le savant conservateur du musée de Lyon, M. Dissard. Ces deux inscriptions, avec celle de Carusa et celle d'Aunemundus, appartiennent à un groupe assez caractéristique. La latinité du texte est bonne, mais les caractères sont gravés d'une façon déplorable. On est, paraît-il, au moment où l'école littéraire de Lyon, celle de Claudien, de Sidoine Apollinaire et d'Avitus exerce encore une heureuse influence. Mais la main de l'ouvrier qui doit graver ces textes est tout à fait inhabile et atteste la décadence. Elle multiplie comme à plaisir les irrégularités dans les lettres, dans les mots et dans les lignes, et aussi les fautes d'orthographe, qui sont presque toujours les mêmes.

Un détail assez curieux qui se rapporte à ces inscriptions funéraires, c'est qu'elles n'étaient pas destinées à être placées à l'extérieur, mais à l'intérieur du sarcophage, et souvent sous la tête ou sous le corps du défunt. Cet usage est, paraît-il, assez fréquent dans les sépultures de la région lyonnaise : à Rome, je ne sais si on pourrait en signaler aucun exemple.

(1) Vienne avait été habitée et embellie par les empereurs Julien, Gratien, Maxime, Valentinien II et Valentinien III.

(2) Au moment de la mort de Valentinien III, S. Ambroise était parti pour venir, depuis Milan, baptiser le prince qui n'était encore que catéchumène. Ayant appris cette funèbre nouvelle, il s'arrêta en route. Le pieux et savant M<sup>sr</sup> Biraghi, fondateur des religieuses Marcellines, a démontré avec assez de probabilité que ce fut ici, à Lemencum, que S. Ambroise apprit la mort de Valentinien et rebroussa chemin pour rentrer dans la capitale de la Gaule cisalpine.



ges instincts. J'appris avec douleur qu'en 477, Gondebaud l'arien fit une guerre acharnée à son frère Chilpéric, qui fut fait prisonnier avec sa femme et ses deux filles. Ce bon Chilpéric, que j'avais connu et aimé, fut décapité par le féroce vainqueur ; sa femme fut noyée dans le Rhône et ses deux filles emmenées en captivité. L'une qui se nommait Chrône entra dans un monastère de la région du Jura. La seconde appelée Crotechilde ou Clotilde, après une détention de quelques années dans un château-fort, fut emmenée par son oncle Gondebaud, à Genève, où elle dut vivre dans la famille du meurtrier de ses parents. Je t'en reparlerai plus tard.

Mais la joie sans mélange que j'éprouvais, c'était lorsque je rencontrais des hommes de Dieu, comme les évêques d'alors, et surtout Avitus, évêque de Vienne, où il avait succédé à son père Isicius, tandis que son frère Apollinaire était évêque de Valence.

Il était, il est vrai, de près de trente ans plus jeune que moi ; mais la vénération due à son mérite et à sa dignité épiscopale effaçait cette différence d'âge, et c'était avec un respect rempli d'affectueuse déférence que j'écoutais sa conversation et ses conseils. Né à Vienne vers l'an 450, il avait reçu de son père Isicius et de sa mère Audentia l'éducation la plus intelligente et la plus chrétienne. Sa mère étant morte, Isicius reçut les ordres sacrés et devint évêque de Vienne. Son fils Avitus lui succéda vers l'an 490 et monta sur ce siège métropolitain qui étendait sa juridiction jusqu'aux Alpes depuis la rive gauche du Rhône, tandis qu'Agobard, l'archevêque de Lyon, présidait à la province Lyonnaise qui, sans dépasser le grand fleuve, s'étendait très loin à l'Occident. Sur presque tous les sièges épiscopaux, il y avait des saints. Comme Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, ils avaient profité de l'enseignement littéraire et philosophique que des savants chrétiens et, en particulier, le prêtre Claudien, frère de saint Mamert, donnaient alors dans les écoles de Lugdunum. Après des études approfondies

dies des sciences et des chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome, ils reconstruisaient dans leurs diocèses la civilisation gallo-romaine ébranlée par le choc des Barbares. Poètes et historiens à leurs heures de loisir, comme Prudence à Bordeaux et Fortunat à Poitiers, leur œuvre principale était cependant de protéger leurs peuples, de les défendre aux heures périlleuses et ensuite d'opérer ce mélange merveilleux des vaincus et des vainqueurs pour en faire une seule nation. Sur le vieux trône romain, desséché et mourant, ils greffaient le rameau vigoureux des peuplades germaniques, avec leur énergie physique, intellectuelle et morale. Ils préparaient le grand peuple franc, sans même paraître s'en douter (1).

A côté de ces grands hommes, d'autres encore avec moins d'éclat, mais avec non moins de mérite, concourraient à cette œuvre magnifique. C'étaient, par exemple, à peu près dans le même temps à Lyon, Patient, Eucher et Viventiole qui avait grandi dans le monastère de Condat et qui succéda à Etienne qui, lui-même, avait remplacé Agobard (2). A Genève, dans le diocèse auquel nous appartenions (3), était un évêque qui, lui aussi, était un saint. Il se nommait Salonius et il était lui-même fils de saint Eucher, évêque de Lyon.

---

(1) Tel était l'état de l'Eglise dans les Gaules et en Occident. Au milieu de l'Empire qui tombait en ruines, au milieu des Barbares qui s'en disputaient les débris, les évêques, unis entr'eux et avec le Pape, étaient fermes dans la foi, veillaient à la pureté de la doctrine, soulageaient les misères spirituelles et temporelles, cultivaient les lettres. Cette conduite imposait le respect aux Barbares eux-mêmes et les disposait peu à peu à la civilisation chrétienne.

(ROHRBACHER, *Histoire de l'Eglise*, livre 42<sup>e</sup>.)

(2) Tous ces personnages sont honorés comme saints. — Cf. *Les Petits Bollandistes*.

(3) Le territoire de Grésy-sur-Aix appartient jusqu'à la grande Révolution au diocèse de Genève.

Tu le vois, souvent à cette époque des hommes pieux et instruits des choses de Dieu, après avoir été mariés, renonçaient au monde, recevaient les ordres sacrés, étaient élevés à la dignité épiscopale, tandis que sous leur direction doublement paternelle, leurs fils s'approchaient aussi du sanctuaire et recevaient même ensuite l'onction des Pontifes.

Je suis heureux de redire ici les noms de ces hommes qui furent mes contemporains et, si j'ose le dire, mes amis. J'ai reçu souvent les confidences de leurs joies et de leurs tristesses, et ils savaient qu'ils pouvaient compter sur moi pour tous les services que j'étais capable de leur rendre. Car leur œuvre n'était pas facile. Nos âmes de Germains gardaient encore quelque chose de la sauvagerie et de la brutalité de nos ancêtres, et nos légendes païennes réveillaient quelquefois, dans les âmes rustiques des campagnards, des ferments idolâtriques non encore complètement deséchés.

Mais ce qui était pire, c'était l'hérésie arienne dont un grand nombre des nôtres était infesté. Séjournant tantôt à Vienne et tantôt à Genève, Gondebaud était cependant en bons rapports avec les évêques de ces deux cités, Avitus et Salonius ; mais il s'obstina dans son erreur et mourut hérétique, malgré les exhortations et les prières de ces deux prélats auxquels s'associait de tout cœur sa pieuse femme Caréténés. Cette action cependant ne fut pas inutile, et les grâces du Ciel se répandirent avec abondance sur son fils Sigismond, que j'avais connu et aimé tout enfant (1). Je l'avais vu grandir et j'avais admiré sa vaillance et sa vertu qui le rendaient digne d'être placé sur les autels.

— Sigismond, lui dis-je, fut en effet honoré comme un saint et un martyr. Plusieurs paroisses de Savoie, et l'une

---

(1) Sigismond se convertit au catholicisme et abjura l'hérésie arienne avant la mort de son père Gondebaud, et avec lui son fils Sigeric et sa fille Suavegothe qui fut plus tard mariée à Thierry, fils de Clovis et roi d'Austrasie.

d'elle ici tout près, à l'avant-dernier siècle, étaient placées sous son patronage (1).

— Et Clotilde, interrogea mon visiteur, connais-tu son nom et son histoire, puisque les personnages qui ont vécu à cette époque lointaine ne te sont pas étrangers ?

— Clotilde, lui répondis-je comme un écolier qui sait assez bien sa leçon, qui donc en France ignore l'influence si grande qu'elle a exercée sur notre histoire ? Un de nos illustres écrivains, notre grand Joseph de Maistre, a proféré cet axiôme : « Dans toutes les conquêtes du christianisme, faites tant sur les individus que sur les nations, « toujours on voit figurer une femme (2) ». Clotilde fut prédestinée pour remplir ce rôle à l'égard de la nation française et c'est ainsi que nous aimons à saluer sa noble et pure physionomie. Elle fut une de ces femmes apôtres dont Dieu aime à se servir pour l'accomplissement de ses grands desseins. Il les fait d'abord charitables et pures quand elles sont jeunes filles, et ensuite il leur donne une énergie toute surnaturelle pour la réalisation de ses projets.

Paraissant surpris, mais joyeux, de mon admiration pour la première reine de France, le vieillard reprit :

— Ecoute : ce sera pour moi une joie de te parler de cette jeune fille. Je t'avais connue tout enfant auprès de Chilpéric, son malheureux père, qui avait été mon ami et mon roi. Depuis les malheurs de sa famille, elle avait été exilée d'abord dans un château solitaire situé dans les montagnes du Jura. Mais ensuite elle avait dû venir habiter à Genève avec celui dont les mains avaient été teintes

---

(1) La paroisse de Saint-Sigismond ou Saint-Simond, unie depuis le Concordat à la paroisse d'Aix-les-Bains.

On peut citer encore Saint-Sigismond-sur-Aime, Saint-Sigismond près d'Albertville, dans le diocèse de Tarentaise, et Saint-Sigismond, près de Cluses en Faucigny, dans le diocèse d'Annecy.

(2) *Eclaircissement sur les sacrifices*, ch. II, note.



du sang de ses parents. Mais elle se consolait par les pratiques d'une piété fervente et d'une charité intense, soutenue par les sages et affectueux conseils du saint évêque Salonius. Je savais les détails de sa vie, et j'étais son intermédiaire lorsqu'elle voulait correspondre avec le pieux évêque de Vienne qui lui servait aussi de soutien, et qui, malgré la différence de religion, exerçait une grande et salutaire influence sur l'arien Gondebaudo.

Or, un jour, un de mes serviteurs vint m'annoncer qu'un mendiant avait frappé à ma porte, et demandait à me voir, sans doute pour solliciter l'aumône destinée à la continuation de son voyage. Je m'empressai d'aller le recevoir, car, d'ailleurs, la loi Burgonde m'y eut obligé. Quiconque, disait-elle, aura refusé le couvert et le feu à un étranger en voyage, sera puni d'une amende de trois sous (1). A première vue, ce mendiant me parut avoir, sous ses haillons poudreux et déchirés, une attitude bien supérieure aux humbles apparences de sa condition. Je ne me trompais point. Quand nous fûmes seuls, il me montra une lettre de l'évêque Avitus qui me le recommandait, et il me raconta le but de son voyage. C'était un noble gallo-romain, nommé Aurélius, qui tenait une grande place à la cour et dans les conseils de Clovis. Or, ce roi des Francs, ayant entendu parler de la beauté et de la vertu de Clotilde, désirait l'avoir pour épouse. Ce choix, au premier abord, paraissait bien étrange. Mais Remigius, le saint évêque de Reims, avait déjà de bonnes et fréquentes relations avec Clovis, et sans doute aussi Dieu avait donné au vénérable pontife de surnaturelles lumières sur l'avenir. Le peuple franc était le peuple choisi. Il fallait le convertir, et pour cela Clotilde avait été prédestinée dans les secrets conseils de la Providence.

Aurélius avait donc été envoyé par Clovis pour demander la main de la jeune Burgonde. Avec autant de promp-

---

(1) Cf. V. CANET, *Clovis*.

titude que de discrétion, il avait traversé la Gaule et était allé porter une lettre de Remigius, à Vienne, à Avitus qui lui avait donné de nouvelles et prudentes indications. L'affaire était difficile.

Gondebaud pouvait craindre en effet que plus tard Clotilde engageât son époux à venger le meurtre de son père et de sa mère (1). D'ailleurs, à Genève, il la détenait comme otage ; elle lui garantissait la possession du royaume acquis par suite du supplice de ses parents. Aurélius désirait donc tout d'abord entretenir Clotilde toute seule, à l'insu de Gondebald, et obtenir d'elle son adhésion à ce projet de mariage. Pour cela, il s'était déguisé en mendiant et, à pied, demandant l'aumône, il avait cheminé sur les routes poudreuses, portant au fond de sa besace d'indigent, l'anneau d'or de Clovis, qui devait être, pour Clotilde, l'anneau des fiançailles.

Sans même découvrir à mes serviteurs ce grand secret, je réconfortai l'humble pèlerin, et je lui donnai des indications sur la route à suivre. Il me promit qu'à son retour, il me dirait le résultat de son ambassade, et me demanderait peut-être ma coopération pour la réussite finale : ce que je lui promis de grand cœur.

En effet, quelques semaines après, je vis revenir Aurélius toujours caché sous son pauvre vêtement, mais sa figure rayonnait de bonheur. Sur les conseils de l'évêque Salonius (2), il s'était mêlé à la foule des pauvres, auxquels Clotilde distribuait d'abondantes aumônes, en y joignant des paroles d'une affabilité toute chrétienne. L'envoyé de Clovis avait pu ainsi lui faire connaître l'objet de son voyage, et lui présenter l'anneau des fiançailles qui constituait un premier lien entre elle et son futur époux.

---

(1) Cela se réalisa, en effet, après la mort de Clovis, lorsque ses enfants Clodomir, Childebert et Clotaire firent la guerre à Sigismond, fils de Gondebald, en 524.

(2) Ou peut-être l'évêque S. Maxime, successeur de Salonius.

Clotilde, après quelques jours de réflexions et de prières, dirigée d'ailleurs par le saint pontife de l'Eglise de Genève, vit en tout cela la volonté de Dieu qui lui confiait une grande mission. Insouciante des difficultés et des dangers auxquels elle serait peut-être exposée, elle se disposa à partir aussitôt qu'une demande officielle aurait été faite et qu'elle pourrait se mettre en route pour aller vers celui que la Providence lui destinait (1).

Quelque temps après, en effet, Aurélius revint, porteur de riches présents, afin de demander à Gondebaud, de la part de Clovis, la main de sa nièce Clotilde. Surpris d'une telle requête, Gondebaud hésita tout d'abord, craignant les funestes conséquences que pouvait avoir cette union avec le vaillant chef des Francs, pour lui, pour sa famille, pour son royaume. D'autre part, il était peut-être heureux de

---

(1) S. Grégoire de Tours raconte simplement que Clovis fit demander Clotilde en mariage et qu'il l'épousa.

Frédégaire en sait davantage et il le dit avec une pleine assurance et non sans charme. Un certain nombre d'historiens traitent son récit comme une fable ; mais Roricon, l'anonyme, Aimoin et l'auteur de la vie de sainte Clotilde le croient véritable.

Le mariage de Clotilde a exercé sur la France une influence trop considérable pour que les chroniqueurs n'en aient pas recueilli avec soin toutes les circonstances. Frédégaire croit que tout cela se fit sans difficulté. Aimoin et les Anonymes du VIII<sup>e</sup> siècle disent que la négociation fut plus longue et se heurta à de nombreux obstacles.

Cette seconde hypothèse paraît être naturellement beaucoup plus vraisemblable.

Le récit du voyage d'Aurélius, tel que le fait Frédégaire, a un caractère de grâce naïve et de fraîcheur que l'on ne trouve que rarement dans les chroniqueurs de cette époque, où l'on rencontre plus de recherche et d'affectation que de naturel. C'est, dit Châteaubriand, une scène de l'*Odyssée*. On y voit plutôt une reproduction de l'ambassade d'Eliezer allant, par ordre d'Abraham, chercher Rebecca pour être l'épouse d'Isaac. (Voir V. CANET, *Clovis*.)

cette alliance avec un prince déjà puissant et redouté, et désireux d'éloigner de lui cette jeune fille dont la présence lui rappelait sans cesse son odieux fratricide. Il ne savait trop quel parti prendre, surtout en l'absence d'Arédius, son principal conseiller, qu'il avait envoyé en ambassade à Constantinople.

Avec l'énergie de son caractère, Clotilde sut le convaincre en lui montrant l'anneau des fiançailles que lui avait envoyé Clovis, et qu'elle avait déjà échangé avec le sien. Gondebaud céda et le mariage fut décidé et constaté par la donation d'un sou et d'un denier présentés par Aurélius, selon la coutume de l'époque. Sans plus tarder, la jeune fiancée activa les préparatifs du départ, et se mit en route pour aller rejoindre Clovis qui devait l'attendre à Cabillonum<sup>(1)</sup> pour célébrer les solennités nuptiales. Entourée de ses serviteurs, qui l'aidaient à transporter avec elle ses modestes richesses, et qui lui servaient d'escorte, Clotilde monta dans la lourde basterne traînée par des bœufs, pour accomplir ce grand voyage, en suivant les voies romaines qui alors sillonnaient l'Allobrogie.

On avançait à petites et pénibles journées : la nuit venue, on campait pour reprendre le lendemain ce long et rude itinéraire.

Un jour, de ce même point où nous nous trouvons maintenant, je vis au pied de la colline opposée, des tentes qui se dressaient et des feux qui s'allumaient pour le repas du soir. C'était Clotilde qui, après s'être arrêtée au *Vicus Albinensis*<sup>(2)</sup> pour la halte de midi, avait suivi la voie romaine<sup>(3)</sup> et se préparait au repos avant de repren-

---

(1) Chalons-sur-Marne.

(2) Albens.

(3) D'après le général de Loche, dont l'opinion est confirmée par l'abbé Ducis, qui fait autorité en cette matière, il y avait une voie romaine partant de Genève et passant par Frangy, Rumilly, Albens et Grésy, au pied de la colline de Corsuet. Elle avait un gué sur le Sierroz, un peu au-dessous de Pont-Pierre,



dre sa route du lendemain. Or, précisément, la veille de ce jour-là, une lettre d'Avitus m'avait averti. Arédius était débarqué à Marseille : il y avait appris les fiançailles de Clotilde, et il venait, à marches forcées, craignant d'arriver trop tard, pour insister auprès de Gondebaud et empêcher le départ de la princesse. Avitus me priait au contraire d'activer autant que possible le voyage de la future reine des Francs, afin que la volonté providentielle pût s'accomplir.

En conséquence, fidèle à la mission que me donnait le vénérable évêque, j'allai me présenter à la jeune épouse que j'avais connue tout enfant, avant l'époque des malheurs qui l'avaient rendue orpheline. Princesse, lui dis-je, après lui avoir offert mes respectueuses salutations, il faut absolument abandonner le bagage qui alourdit et retarde votre marche. Avant qu'Arédius soit de retour à Genève, vous devez être sortie du royaume des Burgondes. Je connais ici, dans nos montagnes, un sentier abrupt mais direct qui vous donnera une grande avance et vous mettra à l'abri de ceux qui voudraient vous poursuivre. J'ai soixante-et-dix ans bientôt ; mais je suis encore solide et robuste. Reposez-vous quelque peu. Demain matin à la première aube, je serai ici. Vous monterez à cheval et je vous guiderai. Voyez cette lettre. C'est l'évêque Avitus qui m'a chargé de veiller sur vous. Je le ferai.

A l'annonce de ce péril qui la menaçait et des fatigues qui l'attendaient, Clotilde n'hésita point. Elle était de ces vaillantes qui ont foi au Dieu qui les a choisies, et qui pour obéir à l'ordre d'en-Haut, useraient s'il le fallait leurs jambes jusqu'aux genoux pour aller là où le Ciel les envoie (1).

Le lendemain donc j'étais là. Quittant la voie romaine,

---

et de là allait à Aix et à Chambéry (Lemencum) en traversant le défilé de Saint-Saturnin.

(Voir Jules DE LOCHE, *Histoire de Grésy-sur-Aix*, chap. VIII.)

(1) Paroles de Jeanne d'Arc.

en suivant des sentiers de montagne qui m'étaient familiers (1), nous arrivâmes à un passage étroit creusé dans le rocher, et par un sentier abrupt, en suivant la pente presque à pic de la montagne, nous descendîmes à l'extrémité du lac. Une fois dans la plaine, en traversant les marais, nous vîmes à un village de pêcheurs, au pied d'un monticule boisé et pittoresque, qui paraissait un emplacement tout préparé pour un château seigneurial (2). Ces pêcheurs m'étaient connus, et plus d'une fois déjà, ils m'avaient conduit à travers les îles, les écueils et les sinuosités du Rhône. Cette fois, stimulés par une riche récompense, leurs bras vigoureux nous eurent bientôt amenés jusqu'au fleuve, que nous descendîmes rapidement, passant tout près de la cité d'Epaona (3), et franchissant peu après un défilé où la rivière resserrée précipitait ses flots rapides entre des rochers à pic (4). Avant la fin du jour nous étions à Briordium, dans la famille de mon fidèle ami Baldaridus, où la princesse put prendre quelque repos. De là, en suivant la base des montagnes du Jura, à travers la plaine boisée et marécageuse, entrecoupée de nombreux étangs, qui s'étendait au Sud jusqu'à Lugdunum (5), Clotilde put traverser

---

(1) D'après l'abbé Ducis, il y avait une voie plus étroite, un *actus*, qui, se séparant de la voie décrite plus haut, de Genève à Chambéry, à l'endroit où se trouve maintenant le village de Savigny, allait en Chautagne par le passage de la Chambotte.

(Revue Savoisiennne, 1863. Cf. Jules DE LOCHE, *Histoire de Grésy-sur-Aix*, l. c.)

Les historiens et les chroniqueurs qui racontent le mariage de Clotilde mentionnent cette fuite précipitée afin d'éviter l'opposition faite par Arédius. Que ce voyage accéléré ait eu lieu par le passage de la Chambotte, rien ne l'indique en particulier, mais ce n'est pas impossible.

(2) Le monticule actuel de Châtillon.

(3) Yenne.

(4) La cluse de la Balme, aux pieds des rochers qui portent à présent le fort de Pierre-Châtel.

(5) La Bresse actuelle.

la Saône à Matisco <sup>(1)</sup>, et en remontant le cours de la tranquille rivière, elle se rendit à Cabillonum <sup>(2)</sup> où Clovis ne l'attendait pas encore. Elle continua sa route et rejoignit son époux à Villariacum, dans le pays des Trecenses <sup>(3)</sup>. Quelque temps après, les noces royales furent célébrées à Soissons : notre bien-aimée princesse Clotilde était arrivée heureusement, sous la protection de Dieu, au terme de son voyage.

Elle avait bien agi en accélérant ainsi sa marche. Arédius, en effet, en arrivant à Genève, s'irrita contre Gondebaud, parce que cette alliance de Clotilde avait été conclue en son absence, et sans qu'il pût s'y opposer. Gondebaud regretta lui aussi ce qui avait été fait. Des cavaliers furent envoyés à la poursuite de sa nièce ; mais il était trop tard. Ils rejoignirent les serviteurs, la basterne et les trésors ; mais la princesse était hors de leur atteinte. Dieu l'avait voulu ainsi.

J'appris ensuite ce qui se passa et que tu connais sans doute. Clotilde exerça la plus salutaire influence sur l'esprit de son époux ; elle fit pénétrer dans son âme de barbare les doux rayons de l'Évangile, tellement qu'à Tolbiac, c'est au Dieu de Clotilde que s'adresse Clovis pour en obtenir la victoire. C'est elle encore qui, à Reims <sup>(4)</sup>, se trouve radieuse et triomphante, auprès du baptistère où le fier Sicambre inclina sa tête altière pour renoncer aux faux dieux qu'il avait invoqués jusqu'alors. Ce fut pour moi une joie sans égale d'avoir eu l'honneur de coopérer, d'une part si petite qu'elle fut, à l'accomplissement de cette grande œuvre, la conversion du peuple franc, recevant ce jour-là l'ineffaçable caractère du baptême catholique. Imitant l'exemple du Pape Anastase, Avitus écrivit alors à Clovis une lettre ma-

---

(1) Mâcon.

(2) Chalon-sur-Saône.

(3) Troyes.

(4) Le jour de Noël 496.

gnifique, pour le féliciter et l'encourager à continuer son œuvre de roi très chrétien.

Depuis lors, je demeurai tranquille dans ce séjour, où nous nous trouvons aujourd'hui, me contentant d'écouter l'écho lointain de ce qui se passait autour de moi. J'appris avec une vive satisfaction que Sigismond avait abjuré l'arianisme avec toute sa famille, avant même la mort de son père, qu'il avait été associé par Gondebaud au gouvernement du royaume burgonde, et qu'il avait restauré et agrandi le monastère d'Agaune, où j'avais reçu les premières inspirations chrétiennes.

Gondebaud étant mort, Sigismond gouverna en véritable roi chrétien le royaume dont il avait hérité. A la suite d'un concile tenu à Epaona, il célébra solennellement la dédicace de la nouvelle basilique qu'il avait fait construire à Agaune.

Ce furent mes dernières joies en ce monde. La vieillesse était venue, courbant mon front vers la terre, diminuant mes forces physiques, et me laissant bien isolé ici-bas. J'eus encore à souffrir en apprenant les préparatifs de la guerre que voulaient faire à mon peuple burgonde les enfants de Clovis, à l'instigation de leur mère Clotilde, qui, toute sainte qu'elle était, n'avait pas dépouillé complètement le caractère de sa race et voulait venger la mort de ses parents mis à mort par Gondebaud (1). Je craignais, en effet, que l'issue de cette guerre ne nous devint funeste.

---

(1) Dans cette guerre qui eut lieu en 523, Sigismond fut battu par les rois francs et emmené en captivité, à Orléans, par Clodomir. L'année suivante, comme les Burgondes se préparaient à recommencer une nouvelle campagne, Sigismond fut tué et jeté dans un puits par Clodomir, ainsi que sa femme et ses deux fils. Des miracles s'opéraient ensuite sur son tombeau, et il fut honoré comme saint et même comme martyr, quoique sa mort eut un motif qui paraît, à la distance où nous sommes, être plutôt un assassinat politique.



A mesure que les ans s'accumulaient sur ma tête, j'avais vu disparaître mes amis et mes compagnons d'armes. Les hommes de la génération qui suivait la mienne, étaient bons et respectueux à mon égard ; mais ils étaient pour moi comme des étrangers. Il me semblait que Dieu m'oubliait en ce monde. Un jour, on me dit que je venais de terminer la centième année de ma vie. On fêta cet anniversaire, mais je sentais que mes forces achevaient de décliner, que l'heure suprême n'était pas loin, et qu'il fallait me préparer à mourir dans la paix que la religion seule peut nous donner en cette douloureuse occurrence.

Ici, le vieillard s'arrêta ; et moi, j'attendais anxieux pour savoir si ce revenant d'un autre monde allait me raconter sa propre mort, et éclairer pour moi les mystérieuses ténèbres de la vie d'outre-tombe.

Nous gardions le silence depuis un moment lorsque là-bas, dans la plaine, retentit un sifflet aigu et strident.

— Qu'est-ce que cela, me dit le vieux Burgonde ? Jamais, au milieu de nos montagnes ni dans les forêts de la Germanie, je n'ai entendu une bête féroce crier de la sorte.

— Cela, lui dis-je en souriant, c'est la locomotive du train d'Annecy.

— Je ne comprends pas, dit le vieillard.

— Venez, lui dis-je en me levant pour le conduire à l'extrémité de l'avenue, pour lui montrer le blanc panache de fumée et de vapeur qui produit un effet si pittoresque au milieu de la verdure du vallon.

— Voyez, lui dis-je en me retournant. Mais j'étais seul ; mon vénérable visiteur avait disparu.

Et en revenant sur mes pas, je m'arrêtai auprès de la vieille pierre usée par les siècles, placée maintenant au pied de la tour féodale de Grésy-sur-Aix, et je relus encore une fois l'inscription suivante :

HIC REQUIESCIT  
BONE MEMORI  
AE AVNEMVND  
VS QVI VIXIT IN PA  
CE ANNVS C ET MIN  
SIS SEX OBIT DE SECVLO  
XIII K. K. IVNIAS  
POST CONS  
SYM machi (le 18 mai 523) (1)

Ici repose  
Aunemundus  
de bonne mémoire  
qui vécut en paix  
cent ans et six mois.  
Il est parti de ce siècle  
le XIV des Kalendes de juin  
l'année après le Consulat  
de Symmaque

Cette inscription a déjà été étudiée par Louis Pillet, dont je suis heureux et fier de redire ici le nom, et qui a montré ainsi que sa grande intelligence était ouverte non seulement sur la science géologique, dont il fut un des maîtres les plus autorisés, mais encore sur l'archéologie et sur l'épigraphie. Son travail, vraiment remarquable, contenu dans le dixième volume des Mémoires de l'Académie de Savoie, a été considéré comme tel par des maîtres en fait de connaissances archéologiques, et M. Edmond Le Blant l'a inséré avec éloge et presque en entier dans son magnifique recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule.

J'ai repris en sous-œuvre le travail de mon oncle vénéré. J'y ai mis plus d'imagination que lui. Dans ce que je vous ai dit, y a-t-il de l'illusion, de l'hallucination ou autre chose encore ? Je vous laisse le soin de l'apprécier, sachant qu'en semblable matière je ne puis avoir de juges plus compétents et plus indulgents que vous.

---

(1) Les derniers mots sont presque effacés et peu lisibles.

On a trouvé récemment à Valence une inscription funéraire qui est évidemment de la même époque et qui porte la date : POST CON. SYMMC. Il y eut donc dans notre région une année caractérisée par cette inscription hypatique.

Cette inscription d'Aunemundus est tracée sur une dalle de pierre presque carrée, de 0<sup>m</sup> 60 de côté. Un des angles inférieurs est considérablement écorné, et les côtés de la dalle funéraire sont aussi irréguliers. Ces défauts paraissent avoir toujours existé et ne pas être l'œuvre du temps. Tout cela donne à penser que, selon un usage assez fréquent dans la région lyonnaise, comme nous l'avons déjà dit, cette pierre funèbre avait été placée non pas à l'extérieur, mais à l'intérieur du cercueil afin de servir comme de coussin sous la tête du défunt.

---

# RÉPONSE

AU

## Discours de Réception

DE

Monseigneur PILLET

PAR

M. Joseph RÉVIL

Président de l'Académie de Savoie

---

MONSEIGNEUR,

La vieille tour de Grésy-sur-Aix près de laquelle se trouve la pierre tombale, point de départ du récit historique que nous venons d'entendre, est intéressante à plus d'un titre. Vous permettrez à un géologue de vous dire qu'elle s'élève sur une butte rocheuse formée d'assises d'origine lacustre que nous désignons sous le nom de *terrain aquitainien*. Ce terrain a été signalé en ce point et minutieusement décrit par un de vos oncles, notre regretté président, Louis Pillet. Je fus son élève et son œuvre m'est familière. Je puis donc me porter garant de sa valeur de naturaliste, car les régions qu'il a étudiées ont été également explorées par moi et, bien souvent, je n'ai eu qu'à confirmer ses premières déductions. Je dois ajouter qu'il fut mêlé à plusieurs des grandes luttes géologiques de son époque et que de ces luttes il sortit victorieux. Comme vous l'avez judicieusement rappelé, son activité intellectuelle ne s'est pas bornée à l'étude des phénomènes de la nature; il s'est encore occupé, et avec succès, de Jurisprudence, d'Archéologie, d'Histoire, voire même de Littérature. En le conservant à sa tête pendant de nombreuses



années, notre Compagnie fut heureusement inspirée. Nul plus que lui n'en était digne.

Deux autres membres de votre famille, le chanoine Humbert Pillet et l'avocat Claudius Blanchard nous ont également appartenu ; ils ont enrichi nos Annales de travaux importants. Il n'était pourtant nullement besoin de vous présenter sous leurs auspices, vos travaux personnels suffisaient pour vous désigner à nos suffrages. Publiés pendant vos séjours à l'étranger, ils sont peu connus de nos compatriotes. C'est pour moi une véritable bonne fortune que d'avoir à les leur présenter, et à retracer les principales étapes de votre carrière ecclésiastique qui fut des plus brillantes.

Après de fortes études faites à Rome pour conquérir les titres de Docteur en théologie et de Docteur en droit canonique, vous débutiez en 1865 par les postes de vicaire de Notre-Dame, de la Cathédrale et de Montmélian. Lorsque vous apparteniez à la première de ces paroisses, de douloureux événements s'y produisaient, et quatre prêtres en peu d'années venaient d'être fauchés par la mort. L'un d'eux était même décédé en pleine prédication. Votre passage dans le ministère paroissial fut d'ailleurs de courte durée ; en 1873, nous vous voyons occuper une chaire de professeur au Grand-Séminaire de notre ville. Lorsque, trois ans plus tard, Mgr Pichenot appelait des Pères Jésuites à la direction de cet établissement, vous partiez pour Lille, désigné pour enseigner le droit canonique à l'Université catholique. Vingt-cinq années de votre existence devaient être consacrées à cet enseignement et trois à remplir l'éminente fonction de doyen de la Faculté de théologie. Cette période de votre vie fut des mieux remplies ; c'est alors que furent publiés la plupart des travaux dont j'aurai à parler.

En 1901, sonnait pour vous l'heure de la retraite : mais ce n'était pas l'heure du repos ; arrivé à Rome, vous étiez



nommé « Consultant » de la Congrégation du Concile ou pour parler plus exactement de la Congrégation interprète du Concile de Trente, dont l'institution est due au pape Pie IV. A ce titre, vous preniez part aux travaux d'une commission qui, sous l'inspiration de Pie X, s'occupait de codifier le droit canonique. Cette collaboration vous faisait attribuer le titre de « Prélat de Sa Sainteté », titre qui couronne dignement votre carrière. A plusieurs reprises, le Souverain Pontife vous a donné des marques de sa bonté paternelle ; les autographes si bienveillants qu'il vous a adressés, en sont une preuve indiscutable et méritent d'être précieusement conservés.

Les travaux qui vous ont appelé à siéger parmi nous témoignent d'un labeur incessant ; ils forment un bloc compact, dont la liste s'élève à plus de trente numéros, sans compter de nombreux articles disséminés dans divers périodiques : *Bon Sens de la Savoie*, en collaboration avec MM. G. Denarié, Fernex de Mongex, chanoine Mareschal, D<sup>r</sup> Chamousset, *Univers*, *Croix de Paris*, *Vraie France de Lille*, *Revue des Sciences ecclésiastiques*, etc... Ces travaux sont de deux ordres ; ils se rattachent les uns au Droit canonique, les autres à l'Archéologie chrétienne et à l'Histoire.

Peu compétent pour apprécier les premiers, je n'insisterai que sur les plus importants. C'est, tout d'abord, le traité « *Jus canonicum generale distributum in articulos* ». Ce traité, dont deux éditions ont été successivement publiées, établit en articles brefs et concis les nombreuses lois formulées par l'Eglise. Je ne puis mieux faire que de reproduire un extrait d'une lettre que vous receviez à cette occasion de Mgr Mermillod : « Merci, vous écrivait-il, de votre beau et charmant volume ; ce devrait être le manuel des Séminaires. Ce sera mon guide. Votre travail est solide et pratique ».

Je signalerai encore de façon spéciale un mémoire « Sur la codification du droit canonique », publié en 1897 dans

la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, Mémoire dont les principaux desiderata ont été présentés au Congrès scientifique international de Fribourg. Ce que vous demandez, c'est que la législation ecclésiastique soit formulée en termes nets et clairs, c'est-à-dire qu'elle soit « codifiée ». Vous proposez — et comme vous l'aviez fait pour le traité dont j'ai parlé — de « distribuer » les lois ecclésiastiques en une série d'articles numérotés, selon la méthode du code Napoléon. Quelques-unes de ces lois pourraient même être remaniées ou abrogées, car, écriviez-vous, « si la législation divine est absolument immuable, il n'en est pas de même des législateurs humains quels qu'ils soient. C'est dans cette classe qu'est placée l'œuvre législative de l'Eglise constituée entre Dieu et l'humanité pour en faire l'application suivant les temps et les peuples, et quelquefois même suivant les catégories d'individus... Immuable dans son dogme et dans sa constitution, ajoutiez-vous encore, l'Eglise doit cependant modifier ses lois disciplinaires pour le bien spirituel des hommes qu'elle est chargée de diriger. »

Les vœux formulés par vous en 1897 se sont réalisés, et le plan que vous avez tracé a été adopté.

Dans cette classe de vos études, je placerai un Mémoire paru en 1892 « Sur les avantages et les inconvénients du Concordat ». Vos conclusions, que je reproduis textuellement, étaient les suivantes : « Nous catholiques, nous ne devons pas, pour le moment, réclamer l'abolition du Concordat, mais nous devons envisager sans trop de crainte une telle éventualité et nous préparer à en affronter les pénibles conséquences ». Vos prévisions se sont réalisées ; mais lorsque vous les émettiez elles pouvaient paraître audacieuses : aussi furent-elles vivement discutées, et même rappelées à la Chambre des Députés par Waldeck-Rousseau, mais, me disiez-vous, de façon plus ou moins erronée.

Vos travaux relatifs à l'Archéologie chrétienne et à l'His-

toire sont non moins nombreux et importants. Je ne puis songer à les énumérer tous et encore moins à les analyser. Cités dans l'ordre de leur publication, les plus remarquables d'entre eux sont les suivants : « Le Cimetière de Saint-Calixte sur la voie Appienne » (deux éditions), « Histoire de Sainte Perpétue et de ses Compagnons », « Pèlerinage aux ruines de Carthage », « Etude sur la damnation ad bestias », « Du lieu du martyre et du sépulcre des Machabées d'après le cardinal Rampola », etc...

L'ouvrage consacré à Sainte Perpétue est un volume de près de 500 pages avec documents à l'appui et nombreuses références. Il mérite une mention spéciale ; car, outre l'hommage rendu à la vaillante martyre et à ses compagnons, il traite de la société ecclésiastique de l'époque, de son organisation, de ses cérémonies. Les détails que vous donnez sur la Carthage païenne et chrétienne, au commencement du troisième siècle, sur les origines du christianisme en Afrique, sur les catéchumènes, etc., sont d'un vif intérêt ; aussi cette œuvre a-t-elle été très appréciée, lors de son apparition.

« Pour avoir droit au titre d'historien, écrivait ces jours derniers un de nos meilleurs érudits, il faut posséder, dans une mesure plus ou moins large, ou l'esprit philosophique ou le talent de narrateur ». Ce talent, nul ne vous le refusera et nul ne pourra lire certains de vos chapitres sans une certaine émotion.

L'histoire, a dit encore Michelet, est une résurrection. C'est bien ainsi que vous la comprenez, car les principaux acteurs du drame sanglant que vous évoquez semblent évoluer devant nos yeux. Si parfois votre imagination prend le dessus et vous amène à tenter une exposition dont les documents et les témoignages font défaut, nous ne saurions vous le reprocher bien vivement, quoiqu'à notre humble avis, il eût été préférable de laisser ces questions en suspens en les considérant comme non résolues.

C'est encore à des faits remontant au troisième siècle

de notre ère qu'est consacrée l'intéressante étude que vous avez publiée dans la « Revue des questions ecclésiastiques » sous le titre de : *Souvenirs du Cimetière de Saint-Calixte sur la voie Appienne*. Utilisant les recherches de l'archéologue italien J.-B. de Rossi, vous nous conduisez dans la célèbre crypte où dorment de leur dernier sommeil dix papes de cette époque. Les épitaphes n'y contiennent le plus souvent ni éloges ni regrets ; on y lit seulement ces mots : *Antéros évêque*, *Eutychanus évêque*. Sur celle de Fabien, une autre main a ajouté plus tard le mot de *martyr*. A la mort de ce dernier, la persécution fut si violente que le siège resta longtemps vacant ; ce ne fut qu'après un long intervalle que son successeur put rendre le décret autorisant les hommages qui lui étaient dûs. « Nous constatons ici, écrivez-vous, le fait d'une canonisation moins solennelle sans doute que celles qui s'accomplissent de nos jours dans les splendeurs de la basilique vaticane, mais qui n'en atteste pas moins le soin jaloux avec lequel l'Eglise romaine conservait intact le culte de ses martyrs, et l'autorité exercée par ses pontifes sur les vivants et sur les morts. »

« Les catacombes, faites-vous remarquer encore, n'offrent pas seulement un aliment à la piété des pèlerins, mais fournissent d'importants enseignements. Leur immensité impose l'idée du grand nombre de fidèles au troisième siècle ; lorsqu'on parcourt ce dédale de galeries, on a une image saisissante de la rapidité avec laquelle se répandit notre divine religion. »

Vos conclusions sont pleinement d'accord avec celles de l'un de nos plus savants historiens, Gaston Boissier, qui lui aussi conseille vivement ce voyage souterrain dans la cité des morts. De lui sont les lignes suivantes que je ne résiste pas au plaisir de reproduire :

« Les catacombes nous donnent d'importantes leçons, si nous avons la patience de regarder les tombes de près. Jetons les yeux sur les inscriptions qu'elles portent quand le temps



ne les a pas trop effacées. D'ordinaire, elles tiennent en une ou deux lignes, le nom et l'âge du défunt, la date de sa mort pour qu'on puisse venir prier aux anniversaires, voilà tout. A-t-il été esclave ou libre, riche ou pauvre, magistrat ou simple citoyen ? qu'importent ces distinctions de la vie terrestre quand on va comparaître devant le Seigneur ? N'y cherchez pas non plus les compliments dont on a l'habitude de charger les épitaphes ; tout au plus arrive-t-il quelquefois qu'une mère ne peut contenir sa douleur et qu'elle nous dit de son enfant qu'elle vient de perdre que c'était « une âme douce et innocente » ! Joignez-y de temps en temps un de ces symboles qui rappelaient aux fidèles leur croyance commune, l'ancre, le poisson, la colombe, et quelque formule pieuse qui dit en un mot les souhaits de ceux qui survivent : « Que Dieu lui donne le rafraîchissement », ou : « Sois en paix ». Que cette simplicité, que cette douleur contenue, que cette joie qui pour paraître n'a pas besoin d'être exprimée nous disent de choses ! Rien ne nous met mieux que ces tombes en communication directe avec le christianisme primitif. »

Avant de terminer, je parlerai encore de deux de vos études, qui, quoique peu développées, n'en présentent pas moins, pour nous Savoyards, un vif intérêt : l'une est consacrée à saint François de Sales, docteur de l'Eglise universelle ; l'autre à la cloche du Sacré-Cœur. Cette dernière est la reproduction d'un discours prononcé par vous, en la basilique de Montmartre, le 24 novembre 1895. C'est une page éloquente dont il me suffira de citer quelques lignes, pour en démontrer la haute valeur littéraire. Vous prononcez ces émouvantes paroles :

« Telle est la mission de la cloche de nos églises. Chaque jour, elle redira au travailleur courbé vers la terre : N'oublie pas le Dieu qui féconde le sillon arrosé de tes sueurs. A l'enfant, elle rappellera la prière que sa mère vient de lui enseigner ; au pécheur, elle prêchera que le plaisir du monde est éphémère, que l'ivresse de la volupté lui procurera un terrible réveil, que l'injustice et le vol trouveront toujours leur châtement ; elle éveillera en lui la conscience endormie,

elle fera retentir la voix bienfaisante du remords et du repentir. Au matin surtout du jour que Dieu s'est réservé, elle criera partout : Souviens-toi, ô homme, de sanctifier le jour du repos sacré : *Memento ut diem sabatti sanctifices.*

Votre œuvre intellectuelle est donc considérable et méritait d'être mieux connue. Elle a droit à tous nos éloges et vous fait honneur. Quant à l'intéressant chapitre d'histoire que vous venez de nous communiquer, vos auditeurs l'ont certainement goûté. Il nous prouve que votre zèle pour les études historiques est toujours aussi vif, il nous promet que les travaux dont s'occupe notre Compagnie auront en vous un actif et précieux collaborateur. Au nom de mes confrères, je dois vous dire que nous sommes fiers de vous compter aujourd'hui dans nos rangs.

---

# RAPPORT

SUR LE

## Concours de Peinture de la Fondation Guy

PAR

M. le Baron DU BOURGET

Membre effectif de l'Académie de Savoie

---

EMINENCE,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Nous avons la bonne fortune d'habiter une ville où les arts, et particulièrement le dessin et la peinture, sont fort en honneur. Union artistique et ateliers privés, quand ce n'est pas le plein air, rivalisent d'activité, et de si généreuses donations donnent lieu à des expositions plus solennelles, comme celle dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, il n'est pas de jour où l'œil plus ou moins affiné, plus ou moins bienveillant du promeneur, ne puisse se reposer sur les tableaux de nos vitrines et constater les progrès de nos artistes.

Cet effort artistique est si important et aboutit à des résultats tels, que non seulement nos peintres obtiennent dans leur propre pays un succès refusé, s'il faut en croire le proverbe, aux prophètes, mais encore obtiennent ailleurs des récompenses et des encouragements des plus flatteurs. Si leurs œuvres figurent au nombre des 12.000 envois du seul Salon des artistes français, elles ne s'y noient pas et souvent s'y font remarquer. Les exemples que j'en pourrais citer sont sur toutes vos lèvres, et si je ne prononce aucun nom, c'est pour ne froisser la modestie de personne.

Le revenu du capital légué à la Municipalité de Chambéry par M. Guy a pour but de récompenser les artistes nés ou domiciliés en Savoie, en leur attribuant tous les deux ans, à la suite d'un concours public, une somme de 400 francs. Le jugement de ce concours est confié à l'Académie de Savoie qui délègue à cet effet ses pouvoirs à une

Commission, dont je viens aujourd'hui déposer les conclusions devant vous.

Nous avons été dans la pénible nécessité d'éliminer tout d'abord M. Farcy, non pas, comme on l'a dit et même imprimé, parce qu'il avait trop de talent, mais parce qu'il ne compte au nombre de nos concitoyens ni par son origine, ni par son domicile.

Parmi les autres exposants, M<sup>lle</sup> Millet vous est déjà connue par le concours de 1909, si elle ne l'était déjà par une œuvre importante et un enseignement aussi heureux que dévoué.

Mademoiselle Millet a exposé cette année 24 peintures et 53 dessins. Ce sont ces derniers, dont la modestie de leur auteur n'a fait qu'entr'ouvrir la collection au public, qui ont été d'abord examinés par la Commission.

C'est toujours entreprise difficile de s'attaquer à la représentation du corps humain, dont la variété des attitudes, surtout dans les raccourcis, déconcerte à ce point l'œil de l'observateur, qu'il est souvent délicat de juger de la fidélité et même de la vraisemblance du dessin sans avoir le modèle sous les yeux ; l'effort est d'autant plus méritoire qu'avec le modèle vivant il n'y a pas d'échappatoire : quand la difficulté se présente, il faut l'aborder courageusement et tenter de la vaincre, sans essayer de biaiser avec la vérité.

Dans toutes ses académies, M<sup>lle</sup> Millet fait preuve des mêmes qualités : sincérité et hardiesse dans le rendu, simplicité et sobriété dans le coup de crayon ; c'est sans doute parce que ce ne sont que des études qu'elle n'en a pas poussé plus loin l'exécution.

En dehors de ses cartons, de bien jolis dessins étaient exposés aux regards ; quatre vues de nos pittoresques *allées* chambériennes, passages discrets dont la vétusté et l'ombre sont une bonne fortune pour un œil de peintre — et un « père Grégoire aiguisant sa faux » parfait de naturel et de souplesse.



Quand après bien des études, l'artiste aborde la composition, quand après avoir subi le modèle qui lui est imposé et l'expression qui l'anime, il commence à grouper ses personnages, son horizon s'élargit et sa personnalité se dégage ; aussi le jugera-t-on désormais, non plus seulement sur son dessin, mais sur l'idée qu'il a voulu exprimer et la façon dont il l'a rendue, et aussi sur la couleur quand le pinceau a remplacé le crayon.

Cette partie de l'œuvre de M<sup>lle</sup> Millet est toute d'intimité, de bonhomie et de sentiment, qu'il s'agisse de ses enfants à l'école, de ses deux bonnes femmes excitées par le jeu si passionnant du domino, de sa petite fille habillant une poupée, ou de sa jeune femme cousant, si souple dans son attitude.

Il ne se dégage pas de ses paysages une impression aussi personnelle ; il est vrai que nos excellents peintres paysagistes savoyards nous ont rendus fort difficiles ; cependant nous n'oublions pas « le battage du blé », où la couleur du premier plan est si vive qu'elle nuit un peu à la douceur des lointains, ni les quelques touches si gaies et si ensoleillées de « l'enfant dans le jardin ».

Si, Mesdames et Messieurs, je vous ai parlé si longuement de M<sup>lle</sup> Millet, c'est que la Commission a été unanime à lui décerner la totalité du prix de la fondation Guy.

Bien d'autres œuvres auraient mérité des récompenses ; la modicité de notre bourse nous a seule empêchés de les accorder.

M. Déchelle a exposé six paysages et deux pastels. « L'éclaircie après l'orage » est une fort belle toile qui se détache des trois autres par la vigueur de son dessin, la poésie de son ciel et les teintes si chaudes de ses ombres. Ses deux pastels : « Sur les Monts » et « la Combe rocheuse », ont déjà figuré à l'un des Salons de Paris et en sont dignes à tous égards. Nous sommes heureux que la fondation Pillet-Will ait permis à d'autres juges d'attribuer

un prix à cet excellent artiste que nous espérons bien retrouver au concours de 1913.

Les deux aquarelles de M. Perret sont remplies de fraîcheur et de coloris ; par contraste, son paravent paraît dater de l'avant-dernier siècle, avec son ornementation sobre et vieillotte, et ses nuances atténuées qui témoignent du goût délicat de son auteur.

M. Jules Roche a exposé dix tableaux de fleurs, pleines de couleur, mais dans lesquelles on voudrait un peu plus d'air et de légèreté — et une excellente tête d'homme, très étudiée. Comme pour M. Déchelle, nous nous félicitons que M. Jules Roche ait obtenu ailleurs un prix que nous ne pouvions lui donner.

M. Guichard avait envoyé quatre paysages dont l'un, et ce n'est pas le moins bon, rappelle le grand artiste qu'était Ravier. Est-ce un éloge ? est-ce un blâme ? Nous laissons à M. Guichard le soin de décider.

Enfin Madame Pachoud exposait quatre tableaux de fleurs, et Madame Vullien trois toiles dont deux paysages.

Mesdames et Messieurs, les candidats qui se présentent à un concours sont toujours dans l'incertitude du jugement qui va être rendu sur eux ; par contre, les membres du jury ne peuvent se faire aucune illusion sur les sévérités qui les attendent. Si leur impartialité et leur compétence ont quelque chance d'être appréciées par l'heureuse ou les heureux élus, ils savent que cette indulgence n'ira pas plus loin. Et cependant, si nous avons été obligés de faire un choix, notre sincère admiration reste acquise aux œuvres que nous n'avons pu primer et qu'au moins un des membres de la Commission aurait été absolument incapable d'exécuter.

---

*Le Gérant : J. GUÉLARD.*







